

Devoir surveillé – Vie privée en ligne : données personnelles, traces numériques et majorité numérique

Le droit à la vie privée sur internet : identité et traces numériques, données personnelles et ceux qui les utilisent, la CNIL et le RGPD, la réputation numérique et le droit à l'oubli, les risques du numérique, la majorité numérique à 15 ans et la responsabilité de ce qu'on publie

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Emc 6^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Repères et définitions ★★

(4 pts)

Réponds en une ou deux phrases.

- a) Définis « donnée personnelle » et donne deux exemples, dont un qui identifie indirectement la personne.
- b) Quelle autorité protège les données personnelles en France ? Donne l'année de sa création et une chose qu'elle peut faire.
- c) Qu'est-ce que la majorité numérique ? Précise l'âge, la loi qui la fixe et si elle s'applique aujourd'hui.
- d) Qu'est-ce qu'une trace numérique involontaire ? Donne un exemple.

Exercice 2 – Lecture d'un tableau : une enquête au collège ★★★

(4 pts)

Enquête réalisée auprès des 200 élèves de 6^e d'un collège (âgés de 11 à 12 ans).

Réponse des élèves	Part des élèves
Possèdent au moins un compte sur un réseau social	68 %
Ont déjà publié la photo d'un camarade sans lui demander	41 %
Ont réglé leur compte en « privé »	35 %
Ont déjà vu une photo d'eux publiée sans leur accord	29 %
Savent ce qu'est la CNIL	12 %

- a) Calcule le nombre d'élèves qui possèdent un compte sur un réseau social. Pose le calcul.
- b) Ces élèves ont 11 ou 12 ans. Que prévoyait la loi du 7 juillet 2023 pour leur inscription ? Que devait vérifier le réseau social ?
- c) Compare les lignes 2 et 4 du tableau. Quel lien peux-tu faire entre ces deux résultats ?
- d) En t'appuyant sur la ligne 3 et sur la ligne 5, propose deux actions que le collège pourrait mener pour mieux protéger la vie privée des élèves.

Exercice 3 – Étude de cas : quatre situations à qualifier ★★

(4 pts)

Pour chaque situation, indique ce qui est en jeu (**protection des données personnelles, droit à l'effacement ou cyberharcèlement**), dis si la situation est **légale** ou **illégale**, et justifie en une phrase.

- a) Le père de Léo, inquiet, consulte l'historique des sites visités sur l'ordinateur familial que Léo utilise.
- b) Un site de jeux demande aux joueurs de 11 ans leur nom complet, leur adresse et leur date de naissance pour jouer, sans demander l'accord des parents.
- c) Romane, 12 ans, demande à une application de vidéos de supprimer son compte et ses vidéos ; l'application répond qu'elle garde toutes les données de ses utilisateurs pour toujours.
- d) Des élèves ouvrent un faux compte au nom de Gaspard et y publient, jour après jour, de fausses confidences ridicules signées de son prénom.

Exercice 4 – Les risques des usages numériques ★★

(4 pts)

Réponds en une ou deux phrases.

- a) Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? Quel numéro gratuit peut aider une victime ?
- b) Qu'est-ce que la désinformation, et quel réflexe adopter avant de partager une information ?
- c) Cite deux risques pour la santé liés à l'utilisation des écrans.
- d) Qu'est-ce que le Safer Internet Day, et quand a-t-il lieu ?

Exercice 5 – Argumentation guidée : « Sur internet, la vie privée n'existe plus » ★★★

(4 pts)

Un camarade affirme : « De toute façon, sur internet, la vie privée n'existe plus. » Rédige une réponse argumentée d'une dizaine de lignes en suivant les quatre étapes. Chaque étape doit s'appuyer sur un élément précis du cours (loi, date, institution, droit).

- a) Explique d'abord ce qui peut donner raison à ton camarade : un fait qui montre que la vie privée est fragile en ligne.
- b) Montre ensuite que la loi protège bien la vie privée en ligne, avec deux textes ou institutions précis.
- c) Montre que chacun dispose de moyens concrets pour protéger sa vie privée (au moins deux).
- d) Conclue en expliquant pourquoi respecter la vie privée des autres protège aussi la sienne.

Bon courage !